

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2020

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL - (N° 3540)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 25

présenté par
M. Balanant

ARTICLE 7

À l'alinéa 11, supprimer le mot :

« , association ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.